CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E107308** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 491413464
Siret : 491 413 464 00018
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 0046571
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 317461982045

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 317461982045

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ALU MIREPOIX

LE FORT
09500 SAINT-JULIEN-DE-GRAS-CAPOU

Téléphone : 05 61 68 29 85 **Fax :** 05 61 60 69 83
Portable : 06 74 22 03 73
Responsabilité légale :
AUDABRAM JEAN-MARC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : alumirepoix@gmail.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 287 187 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	10	21/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	10	21/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		11/04/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/06/2026 10:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E107308** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE **08/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 491413464

Siret : **491 413 464 00018**
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 0046571

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 317461982045

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 317461982045

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ALU MIREPOIX**

LE FORT
09500 SAINT-JULIEN-DE-GRAS-CAPOU

Téléphone : 05 61 68 29 85 **Fax :** 05 61 60 69 83
Portable : 06 74 22 03 73

Site Internet :
E-mail : alumirepoix@gmail.com

Responsabilité légale :
AUDABRAM JEAN-MARC GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/06/2026 10:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.